



République Tunisienne

République Tunisienne



Ministère de l'Éducation



unicef 

pour chaque enfant



# 2030 CADRAGE ET PERSPECTIVES DE LA PRESCOLARISATION EN TUNISIE

RÉSUMÉ EXCÉCUTIF



# RESUME EXECUTIF



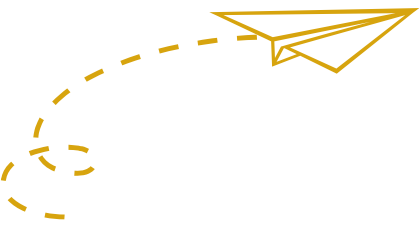


1.



# LE PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT ET L'APPUI QUI DOIT LUI ÊTRE APPORTÉ





La période de 0 à 6 ans est cruciale pour le développement physique, cognitif, social et émotionnel de l'enfant, et les soins qu'il reçoit durant cette période auront des effets puissants, visibles jusqu'à l'âge adulte. Un soin spécial doit être accordé à cette période, car une grande proportion du développement du cerveau y prend place (à six ans, le développement du cerveau de l'enfant atteint environ 90 % de ce qu'il aura à l'âge adulte). Si ces fenêtres d'opportunité ne sont pas utilisées de façon appropriée, l'acquisition de ces compétences sera plus difficile et souvent incomplète.

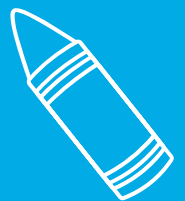
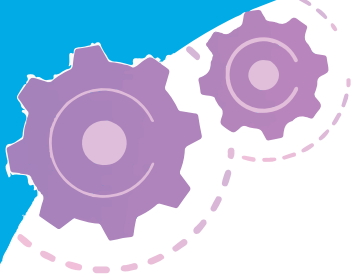
Deux périodes de développement du jeune enfant, auxquelles correspondent à la fois des besoins et des modalités d'intervention différents, peuvent être distinguées. La première période concerne les premières années de la vie de l'enfant (de la naissance à plus ou moins 3 ans), durant lesquelles l'enfant est élevé de façon principale au sein de sa famille (au sens large) et où prennent place les premiers apprentissages, notamment dans les domaines moteur, émotionnel, langagier et relationnel. Il existe certes un certain nombre de services sociaux, qui ciblent cette tranche d'âge, mais une observation forte est que ce sont les interactions quotidiennes avec l'enfant, qui favorisent, de façon principale, son développement. La seconde période concerne les années (à partir de plus ou moins 3 ans et pendant une, deux ou trois années) qui précèdent l'accès de l'enfant à l'école primaire. Lorsque l'enfant grandit, ses besoins se diversifient, notamment pour sa socialisation et la construction de ses capacités cognitives plus complexes. Pour cela, la famille continuera bien sûr d'avoir un rôle important, mais le regroupement avec d'autres enfants, pour une partie du temps, dans des structures organisées pour faciliter ces évolutions, joue alors un rôle notable.


Ces structures ont d'abord pris le nom d'écoles maternelles pour manifester la situation de transition et d'hybridation progressive entre i) la famille qui a le rôle premier dans les premières années de la vie de l'enfant et ii) l'école (primaire) à laquelle l'enfant est appelé à accéder ultérieurement. Compte tenu de leur positionnement intermédiaire, il n'est pas étonnant qu'il y ait des opinions hétérogènes sur i) ce qui doit être visé comme objectifs et activités dans ces structures et ii) les approches pédagogiques appropriées pour les mettre en œuvre. Il existe ainsi, **sous le nom générique de préscolaire, des réalités relativement différentes**. C'est le cas en ce qui concerne les contenus et pratiques des structures préscolaires (et leurs différents types), ainsi que de l'incidence du préscolaire sur les apprentissages et les carrières des élèves au cycle primaire. En conséquence, lorsqu'à un moment donné du temps, on cible le développement du préscolaire pour les années à venir, il faut sans doute ne pas se limiter au concept, mais viser les modes de fonctionnement les plus pertinents, qui permettent aux enfants leur développement personnel ainsi que leur préparation efficace au cycle primaire.

2.



# LA DESCRIPTION DE LA SITUATION DU PRÉSCOLAIRE EN TUNISIE EN 2020-2021





En 2020-21, 385 011 enfants étaient préscolarisés, ce qui conduit à un Taux Brut de (pré)Scolarisation de 61 %. La couverture préscolaire varie en fait de 30 % à 3 ans, 61 % à 4 ans à 91 % à 5 ans. Sur la base des données de l'enquête mics menée en Tunisie en 2018, elle varie également selon le milieu social des enfants ; en partie, liée au poids élevé du privé dans l'offre de services. Mais les disparités sociales sont sensiblement plus intenses pour la fréquentation du préscolaire à 3 ans que dans les chances d'avoir eu au moins une année de préscolarisation lors de l'accès au primaire. Les disparités selon le genre sont limitées, dans une moindre mesure celles selon la région. En revanche, celles entre urbains et ruraux et surtout selon le niveau de vie, sont plus prononcées. Les disparités constatées tiennent davantage aux aspects de demande des familles (dont la pauvreté et l'éducation de la mère) que d'offre de services. Ce résultat est crucial pour la stratégie vers la couverture universelle du préscolaire.

### » En Tunisie, l'enseignement préscolaire est assuré autour de trois pôles :

- Les **jardins d'enfants** dépendant du Ministère de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Personnes Âgées (MFFEPA), offrent des services préscolaires aux enfants (3-5 ans). Ils accueillent les deux-tiers des enfants préscolarisés. Ces jardins d'enfants peuvent avoir des statuts différents. Ainsi, 94 % des enfants sont préscolarisés dans le privé (qui n'est, lui-même, pas très homogène, eu égard à la tonalité sociale de leur public et au niveau des ressources dont elles disposent) et 6 % dans des structures à financement public, qui se répartissant entre i) des organisations, ii) certaines communes, iii) des Ministères (dont la Défense) et iv) des structures propres au MFFEPA.
- Les **kuttabs** sont des structures attachées au Ministère des Affaires Religieuses, ciblant des enfants de 4 et 5 ans. Leur rôle traditionnel est d'initier les enfants à l'apprentissage du Coran, mais elles offrent des apprentissages plus diversifiés, dont l'initiation à la lecture, à l'écriture et au calcul. Ils accueillent 14 % des enfants préscolarisés.
- Les **classes préparatoires** (année qui précède l'entrée au primaire) font partie de l'éducation de base du **Ministère de l'Éducation**, (sans être obligatoires). Ces services peuvent être assurés dans des écoles publiques (dont des écoles primaires pour le Ministère de l'Éducation), privé ou quasi-public. Ils comptent pour 19 % des effectifs.

### » Une forte variabilité des modes d'organisation des services et des contenus et approches


Ces différentes formules de préscolarisation se caractérisent par une forte variabilité quant à leurs modes d'organisation et aux contenus et approches qu'elles proposent. Cela concerne :

- Le temps d'activités préscolaires dont les enfants bénéficient :
- Le **nombre d'années durant lesquelles ils fréquentent le préscolaire avant l'accès au primaire** : si 9 % des enfants ne bénéficient d'aucune préscolarisation, 30 % fréquentent le préscolaire durant une seule année, 31 % durant deux années et 30 % pendant trois années.
- Le **nombre d'heures durant lesquelles les activités préscolaires ont lieu sur l'année.**

Des travaux récents ont montré qu'un volume horaire annuel de 700 heures et plus serait optimal pour les apprentissages des élèves. Sur cette base, il est possible de distinguer deux groupes de formules :

- Celles qui offrent ce volume horaire : les structures publiques et la classe préparatoire privée (avec 800 heures), ainsi que les jardins d'enfants privés (avec 1 200 heures, qui incluent une composante garderie) ;
  - Celles qui sont en deçà de ce volume comme les kuttabs (avec 620 heures dont environ 100 sont consacrées à des contenus religieux), voire très en deçà, comme la classe préparatoire publique (460 heures annuelles).
- En combinant ces deux points, certains enfants, majoritairement des urbains riches, auront eu 3 600 heures préscolaires avant d'entrer au primaire, alors que d'autres, très principalement des ruraux pauvres, n'en auront eu aucune.
  - **Le rapport enfants-éducateur** moyen dans le pays est de 16,8 (sachant que la référence internationale de 21), mais il est très variable selon les formules : il s'élève à 9 dans les jardins d'enfants du Ministère de la Défense, 15 dans ceux du privé, 18 dans ceux des communes, 21 dans les classes préparatoires publiques, et 27 dans les kuttabs.
  - Les **caractéristiques des enseignants** varient sensiblement selon les formules :
  - Quasiment tous les enseignants des jardins d'enfants municipaux, du MFFEPA et des classes préparatoires publiques sont titulaires de la licence ou de la maîtrise. Ce n'est le cas que de 37 % dans les jardins d'enfants de l'UTSS ou de 20 % dans ceux du privé (12 % dans ceux ayant un public de niveau social moyen ou faible).
  - Les animatrices, titulaires du baccalauréat, constituent la majorité du corps enseignant dans les jardins d'enfants privés, dans ceux des organisations type UTSS et les kuttabs.
  - Le **salaire des éducatrices/professeures** dépasse d'environ 20 % celui des animatrices, mais le niveau des rémunérations varie sensiblement selon le type de structure ; c'est aussi dans le privé, les organisations telles que l'UTSS et les kuttabs qu'il est le plus faible.
  - L'usage de **non-enseignants** varie aussi beaucoup selon la formule, avec au niveau local, un rapport enfants-non enseignant, qui varie de 5 à plus de 100 ; le niveau de qualification et de rémunération est également très différent entre les formules.
  - Les **dépenses non salariales** au niveau local comprennent deux composantes :
    - Les dépenses de nature administrative (loyers, fluides, entretien, maintenance...) ;
    - Les consommables/petits matériels pour les élèves, qui sont de nature pédagogique ; leur niveau plus élevé manifeste un recours plus intense à des méthodes actives, dans lesquelles les élèves construisent leurs acquis en manipulant. Les travaux empiriques montrent que ces méthodes actives sont favorables pour les apprentissages des enfants, et suggèrent qu'un montant de l'ordre de 50 DT/enfant/an serait souhaitable pour leur mise en œuvre efficace. En Tunisie, ces dépenses sont faibles (5 à 22 DT selon les formules), sachant que les jardins d'enfants privés ont tendance à moins négliger ces dépenses que ceux du public.



- 
- Les contenus et approches pédagogiques :
  - Les contenus oscillent entre d'un côté, un ciblage sur le développement général de l'enfant et d'un autre côté, un ciblage plus spécifique sur la préparation à sa scolarité primaire, et notamment sur les apprentissages formels du début de la scolarité dans ce cycle d'étude. Dans le contexte tunisien, les jardins d'enfants, notamment privés, ont une orientation plus forte vers le développement individuel, alors que les classes préparatoires ont tendance à privilégier le second objectif.
- Les **approches pédagogiques** varient entre une perspective spécifiquement préprimaire et une perspective influencée par le primaire. Alors que, traditionnellement, au primaire, la parole de l'enseignant est la source première de la connaissance, au préscolaire, l'éducateur n'a en principe pas ce rôle, notamment lorsqu'on vise des objectifs en termes de compétences cognitives. Celles-ci s'acquièrent par l'élève lui-même lorsqu'il est exposé à une situation (généralement ludique) qu'il va chercher à résoudre. En Tunisie, la classe préparatoire, située dans les locaux du primaire et mobilisant des enseignants de ce cycle d'études, a une forte tendance à adopter l'approche pédagogique du primaire, tandis que les jardins d'enfants, et notamment privés, incorporent davantage de méthodes actives dans les approches pédagogiques mises en œuvre.

## ➤ Des coûts par élève et ses composantes, montant des dépenses et structure du financement

Sur la base des informations sur l'organisation des services des différentes formules et sur leurs coûts (dépenses de personnels et dépenses courantes, incluant les dépenses administratives et de suivi au niveau régional et national), il est possible de calculer le coût unitaire de production au niveau local. Il est calculé comme le rapport entre i) la somme des moyens de fonctionnement mobilisés pour une formule préscolaire et ii) les effectifs préscolarisés dans cette formule. La prise en compte du niveau des frais de scolarité (et de la proportion d'enfants exemptés) permet alors d'estimer i) la dépense publique/enfant dans chaque type de structure, ii) le montant global de la dépense publique qui y est engagée et iii) en consolidant l'ensemble des structures (dont le privé pour intégrer la subvention de l'État), d'aboutir à la dépense publique pour le préscolaire dans le pays en 2020-21.

Dans la mesure où les moyens mobilisés par enfant diffèrent, en quantité et en qualité, selon les formules, les coûts unitaires se différencient, aussi, fortement entre elles. Ils sont spécialement élevés dans les structures du Ministère de la Défense (4 700 DT) et dans une moindre mesure, dans celles des communes (2 450 DT), ainsi que dans la classe préparatoire publique, si on tient compte du faible nombre d'heures effectives sur l'année. En revanche, les coûts unitaires sont notablement faibles dans les kuttabs (440 DT) et dans les structures associatives (780 DT), ainsi que dans les deux-tiers des jardins d'enfants privés (802 et 587 DT).

Sur la base des estimations des coûts unitaires dans les différentes formules et des effectifs qui y sont préscolarisés, il ressort qu'en 2020-21, les dépenses nationales de production des services préscolaires s'élèvent à 337,6 millions de DT. Avec 224,4 millions de DT, le privé compte pour les deux-tiers du total, la classe préparatoire (69 millions) étant le poste principal dans le public. Mais les dépenses publiques pour le préscolaire ne sont que de 98,6 millions de DT, représentant l'équivalent de 1,6 % de celles du secteur de l'éducation.

## ➤ Des lacunes dans le système de gouvernance et de suivi du sous-secteur

Sur la plupart des aspects caractérisant les services préscolaires, les disparités sont fortes entre les différentes formules préscolaires. Cela peut tenir à l'histoire du développement du préscolaire dans le pays et à la multiplicité des ministères impliqués et aux montages institutionnels associés. Cela tient aussi au fait qu'en dépit des efforts faits pour construire une structure de pilotage et de régulation de l'ensemble, celle-ci n'a sans doute pas été d'une part, suffisamment armée techniquement pour proposer des dispositions empiriquement appropriées, et d'autre part, suffisamment forte au plan institutionnel pour assurer qu'elles soient effectivement appliquées. Les lacunes mentionnées au plan du suivi et pilotage du système tiennent aussi au fait qu'il n'existe aucun dispositif qui fournirait des informations fiables sur le fonctionnement effectif des différents types de structures préscolaires et surtout, sur les résultats obtenus par les enfants quant à leur préparation au cycle primaire (apprentissages). L'absence de ces dernières informations constitue une forte limitation pour porter un jugement évaluatif approprié sur l'existant, car si on identifie de fortes disparités entre formules (leur organisation, leurs coûts unitaire), on ne sait rien des résultats obtenus ; et pour pouvoir se projeter dans l'avenir de la façon la plus efficace pour les enfants et la plus efficiente pour les finances publiques. On pourra certes utiliser des balises fournies par la littérature internationale sur le sujet, mais ce n'est qu'un substitut imparfait à des informations spécifiques établies dans le contexte national.

3.



# QUELLES PERSPECTIVES POUR L'ÉVOLUTION DU PRÉSCOLAIRE D'ICI 2030 ?



La description du système préscolaire tunisien suggère que des dispositions nouvelles devront être considérées pour les années à venir, sachant que **le contexte démographique est spécialement favorable**, dans la mesure où les projections suggèrent que la population de 3 à 5 ans pourrait être inférieure d'environ 18 % en 2030 en référence à ce qu'elle était en 2020. Les directions qui pourront guider l'évolution du préscolaire d'ici à 2030 sont les suivantes :

Augmenter significativement la couverture scolaire des enfants de 3 et 4 ans et assurer 100 % de préscolarisation des 5 ans ;

Rattraper le retard de préscolarisation des enfants de milieux défavorisés ;

Développer l'offre publique : le privé continuera de jouer un rôle important dans le préscolaire dans le pays, mais eu égard aux points précédents, une part notable de l'augmentation des effectifs sera dans le public ; cela demandera des ressources publiques additionnelles.

Réduire progressivement les disparités dans les modes d'organisation scolaire entre formules préscolaires et améliorer la qualité et l'efficacité des services ;

Mettre en place une gouvernance renforcée du système et d'appui à ses différentes formules, tant au plan des modes d'organisation qu'à celui de leur fonctionnement pédagogique et qu'aux résultats obtenus chez les enfants ;

Prendre en compte les contraintes des finances publiques du pays.

## ► Un instrument de projection et de simulation

Sur la base d'une image numérique de la situation du système préscolaire tunisien prévalant globalement et dans ses différentes formules, et leurs divers modes d'organisation, au cours de l'année de base (2020-21), un instrument de simulation a été construit pour examiner comment cette situation pourrait évoluer en référence à une vision identifiée pour l'année 2030. Il comprend également deux caractéristiques spécifiques :

- La première est de ne pas considérer le cycle préscolaire de façon globale, mais d'autoriser des objectifs de couverture, en 2030, qui puissent être différents pour les 3, 4 et 5 ans ;
- La seconde est qu'il intègre un module qui, fixant des objectifs de référence communs à toutes les formules préscolaires, n'anticipe pas la convergence totale en 2030, mais que les disparités entre formules seront notablement plus réduites en 2030, par rapport à ce qu'elles sont en 2020.

Outre ces dispositions, la structure de l'instrument i) part de la population par année d'âges, pour ii) passer aux effectifs préscolarisés selon les objectifs de couverture, puis iii) les répartir entre les différentes formules, iv) identifier la valeur choisie de leurs paramètres de fonctionnement et v) évaluer leur incidence en matière de coûts

En préambule, notons qu'il existe des contraintes fortes liées à la distribution actuelle des effectifs par âge sur l'évolution du système. L'essentiel de la croissance des effectifs du préscolaire va concerner les enfants de 3 et 4 ans, la couverture dépassant déjà 90 % pour les 5 ans en 2020-21. Ces enfants additionnels vont s'inscrire dans des jardins d'enfants, principalement publics. La question est de savoir ce qu'ils vont faire lorsqu'ils auront 5 ans. Or, selon le pattern actuel, ils vont largement y rester, impliquant une forte réduction des effectifs des classes préparatoires, créant une situation qu'il importe d'anticiper. Le choix institutionnel (provisoire) retenu est que les jardins publics ne cibleraient que les enfants de 3 et 4 ans, la classe préparatoire scolarisant tous les 5 ans, sauf ceux des jardins privés et des kuttabs qui y poursuivraient leur préscolarisation. Cette proposition aurait l'avantage i) de minimiser des perturbations majeures tant dans les kuttabs que dans la classe préparatoire, et ii) d'éviter une croissance trop forte des effectifs des jardins d'enfants publics.

## Présentation des paramètres des quatre scénarios de référence

De très nombreuses combinaisons de la valeur des paramètres caractérisant la couverture, la répartition des effectifs entre formules, les modes d'organisation des services, tout en étant compatibles avec les directions générales retenues, peuvent être considérées, créant ainsi de nombreux scénarios pour la vision du préscolaire dans le pays en 2030. Le scénario qui assure, pour les décideurs politiques, le meilleur compromis entre les objectifs qu'il permet d'atteindre, sa faisabilité logistique et le volume des ressources publiques qu'il requiert, n'est pas connu à ce stade. Pour aider les décideurs, certaines options pour la vision 2030 sont proposées pour qu'ils identifient celles autour desquelles ils pourraient s'orienter et ainsi progresser vers la finalisation de leur choix.

Quatre scénarios de référence sont proposés. S'ils diffèrent sur des aspects structurels importants, ils ont toutefois en commun de :

- Assurer une croissance significative de la couverture ;
- Traiter les questions structurelles liées à la distribution des âges des enfants à préscolariser ;
- Assurer la gratuité des services pour les enfants de famille défavorisée ;
- Considérer une réduction significative des disparités entre formules ;
- Mobiliser les ressources appropriées pour assurer la mise en place de :
  - La qualité des services offerts et des méthodes pédagogiques actives aux élèves ;
  - Un suivi/appui pédagogique aux structures ;
  - Une gouvernance organisée au système.

## Le scénario 1

est à priori **ambitieux**, car il table pour 2030 sur :

- 100 % de couverture du préscolaire pour les 3 à 5 ans ;
- 100 % d'enseignants éducateurs/professeurs ;
- 15 000 enfants additionnels dans le privé subventionné (subvention portée à 800 DT) ;
- Un rapport enfants-éducateur de 20 ;
- Des dépenses de consommables pour enfant portés de 0,15 à 0,55 % du PIB/habitant ;
- Une augmentation de 0,15 à 1,0 % par enfant pour la coordination/suivi pédagogique ;
- Une proportion des enfants exemptés de frais de scolarité porté de 34 à 60 %.

Si ce scénario est intéressant côté couverture, qualité et gouvernance (dont une baisse de 62 % des disparités entre formules), il présente deux aspects plus difficiles :

- Le montant des dépenses publiques est de 381 millions DT en 2030 (98,7 en 2020), représentant alors 5,0 % des dépenses publiques d'éducation (1,6 % en 2020-21) ;
- En dépit des effectifs additionnels subventionnés dans le privé, du doublement des effectifs des structures publiques autres que celles du MFFEPA et du ciblage sur les 3-4 ans des jardins d'enfants publics, les effectifs des structures MFFEPA devraient passer de moins de 1 000 en 2020 à 128 000 en 2030 (un défi sans doute excessif au plan logistique).

## Le scénario 2

reste ambitieux, mais vise à être **plus efficient dans l'organisation des services, moins exigeant en ressources publiques et logistiquement plus plausible**. Ses paramètres sont les mêmes que ceux du scénario 1, avec cependant les changements suivants :

- Une couverture réduite à 80 % pour les 3 ans et à 90 % pour les 4 ans ;
- Une hausse du nombre additionnel des enfants subventionnés dans le privé à 30 000 ;
- Une légère réduction des paramètres de la convergence inter-formules d'ici l'année 2030 ;
- Un rapport enfants-éducateur de 22 ;
- Une proportion des éducatrices/professeures dans le corps enseignant ramenée à 40 % ;
- Des dépenses de consommables par enfant fixées à 0,5 % du PIB/habitant du pays ;
- Une proportion des élèves exemptés de frais de scolarité dans le public réduite à 50 %.

Ces ajustements, du scénario 1 par rapport au scénario 2, ont comme conséquences de :

- Réduire le montant des dépenses publiques de 381 millions DT à 240 millions en 2030, représentant alors 3,16 % des dépenses publiques courantes du secteur (5 % dans le scénario 1) ;
- De réduire aussi significativement les effectifs dans les structures du MFFEPA en 2030, de 128 000 dans le scénario 1 à 72 000 dans le scénario 2 ;
- D'affecter peu l'ampleur de la réduction des disparités inter-formules (58 % dans le scénario 2).

### Le scénario 3

poursuit le mouvement engagé avec le scénario 2. Ses paramètres sont les mêmes que ceux du scénario 1, si ce n'est que :

- La couverture est réduite à 70 % pour les 3 ans et à 85 % pour les 4 ans ;
- Le nombre additionnel des enfants subventionnés dans le privé est augmenté à 35 000 ;
- Le rapport enfants-éducateur est fixé à 24 ;
- La proportion des éducatrices/professeures dans le corps enseignant est réduite à 30 %.

Ces ajustements conduisent i) à une réduction à 205 millions de DT pour les besoins en dépenses publiques en 2030 (2,8 % des dépenses publiques du secteur) et ii) à une réduction des effectifs dans les structures du MFFEPA, qui s'établissent alors à 42 000.

### Le scénario 4

poursuit dans les mêmes directions, mais :

- La couverture est réduite à 55 % pour les 3 ans et à 80 % pour les 4 ans ;
- Le rapport enfants-éducateur est fixé à 26 ;
- La proportion des éducatrices est réduite à 20 %.

Les dépenses publiques sont alors ramenées à 158 millions de DT en 2030 (2,1 % des dépenses publiques du secteur à cette date) et le nombre des enfants dans les structures du MFFEPA n'est plus que de 8 000 en 2030.

Les 4 scénarios illustrent la force des relations structurelles dans le système, ce qui impose de réfléchir de façon globale, et illustrent l'ampleur des possibilités pour la politique du secteur du préscolaire dans le pays.

Ceci manifeste que des choix doivent être faits. C'est bien sûr au décideur politique global qu'il revient de les faire dans un contexte institutionnel, où de nombreux départements ministériels sont concernés (avec la recherche d'un consensus d'intérêt général, compte tenu des contraintes de finances publiques).

L'idée n'est pas de proposer que tel ou tel des 4 scénarios proposés soit choisi avec les valeurs spécifiques de ses paramètres. Des scénarios nouveaux pourront utilement être estimés pour cibler au mieux les perspectives sociales et politiques du Gouvernement.





© Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)

Octobre 2023

La reproduction d'une quelconque partie de cette publication est sujette à autorisation. Celle-ci sera accordée gratuitement aux établissements d'enseignement et aux organisations à but non lucratif.

Publié par :

UNICEF Tunisie

Section Développement de la Petite Enfance  
Rue du Lac Windermere

Tunis, Tunisie ,1 les Berges du Lac ,1053

Courriel : [tunis@unicef.org](mailto:tunis@unicef.org)

Site Internet : [www.unicef.org](http://www.unicef.org)

© Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)

Octobre 2023

La reproduction d'une quelconque partie de cette publication est sujette à autorisation. Celle-ci sera accordée gratuitement aux établissements d'enseignement et aux organisations à but non lucratif.

Publié par :

UNICEF Tunisie

Section Développement de la Petite Enfance  
Rue du Lac Windermere

Tunis, Tunisie ,1 les Berges du Lac ,1053

Courriel : [tunis@unicef.org](mailto:tunis@unicef.org)

Site Internet : [www.unicef.org](http://www.unicef.org)

© Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)

Octobre 2023

La reproduction d'une quelconque partie de cette publication est sujette à autorisation. Celle-ci sera accordée gratuitement aux établissements d'enseignement et aux organisations à but non lucratif.

Publié par :

UNICEF Tunisie

Section Développement de la Petite Enfance  
Rue du Lac Windermere

Tunis, Tunisie ,1 les Berges du Lac ,1053

Courriel : [tunis@unicef.org](mailto:tunis@unicef.org)

Site Internet : [www.unicef.org](http://www.unicef.org)